

## Marginalisation et privilège : penser l'intérieur de la francophonie

Jérôme Melançon, Sara Schroeter et Arjun Tremblay

Volume 35, numéro 1-2, 2023

Marginalisations, dynamiques de pouvoir et contestations dans les francophonies canadiennes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1107473ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1107473ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Melançon, J., Schroeter, S. & Tremblay, A. (2023). Marginalisation et privilège : penser l'intérieur de la francophonie. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 35(1-2), 1–25. <https://doi.org/10.7202/1107473ar>

Tous droits réservés © Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) et Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB), 2023

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Marginalisation et privilège : penser l'intérieur de la francophonie

Jérôme MELANÇON,  
Sara SCHROETER  
et Arjun TREMBLAY  
*Université de Regina*

**L**es structures sociales à l'origine des positions privilégiées et marginalisées ainsi que des relations de pouvoir s'étendent à travers tous les groupes sociaux. Il existe donc au sein des peuples et groupes minoritaires des «minorités dans la minorité», des groupes marginalisés, des relations de pouvoir, de la domination, de l'oppression, de l'exploitation, de l'exclusion. Et le tableau se complexifie encore rapidement : aucun groupe n'est hétérogène, aucune personne n'a une position sociale ou une identité simple. De la sorte, dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), nous retrouvons tant la continuation des structures sociales plus larges que des dynamiques de pouvoir qui sont propres aux positions sociale, politique, juridique, économique et culturelle de ces communautés.

Le fait de nommer le suprémacisme blanc, l'hétérosexualité normative, l'exploitation et le capacitisme ainsi que les structures que sont le colonialisme, le cishétéropatriarcat et le capitalisme, puis de les montrer à l'œuvre dans les CFSM, ne

constitue en rien une attaque ou un déni. Au contraire, le fait de ne pas empêcher la critique replace simplement nos communautés dans leur contexte et reconnaît les expériences qu'elles rendent possibles. Toutefois, reconnaître l'expérience vécue, malgré l'importance symbolique, affective et intellectuelle de ce geste et les dispositifs juridiques et les politiques qui peuvent en découler, ne saurait être suffisant : rien n'assure que les gestes de reconnaissance, même la reconnaissance des droits, mènera à des résultats concrets dans les vies des gens. C'est pourquoi il faut également mettre de l'avant et apprendre des luttes des membres des groupes marginalisés pour améliorer leurs vies. Pour qui se soucie de l'égalité et de la justice, ainsi que du bien-être des gens avec qui iel vit, être conscient·e de sa position de privilège et de marginalisation relativement aux autres groupes au sein de la société et de la communauté est une première étape dans un processus de changement social beaucoup plus large.

### **Situation du projet et de l'équipe**

Tandis que les études ne manquent pas quant au statut minoritaire des CFMS et de leurs luttes pour la reconnaissance tant symbolique que juridique et matérielle, celles des minorisations, marginalisations et exclusions en leur sein méritent d'être mieux connues et diffusées. C'est la visée de ce numéro des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, qui reprend quelques directions esquissées lors du colloque *Privilèges et marginalisations dans la francophonie : Réflexions et action* qui eut lieu virtuellement en mars 2022 et fut organisé par La Cité universitaire francophone de l'Université de Regina en collaboration avec le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO)<sup>1</sup>. Le colloque et cette publication ont notamment été rendus possibles par un financement du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada octroyé aux co-directeur·rices de ce numéro, qui proviennent des champs de l'éducation, des sciences politiques et de la philosophie, et Léonie Mvumbi-Mambu, de la faculté de sciences infirmières de l'Université de Regina. Un comité d'organisation plus large joua par ailleurs un rôle tout aussi important dans l'organisation et la mise en place du colloque. Ce projet fut conçu dès le départ autour d'une approche interdisciplinaire puisant à une multiplicité d'expériences vécues directement ou par le biais

de relations familiales, et visant à inclure des chercheur·euses appartenant aux groupes marginalisés.

Dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), on entend souvent dire qu'il n'existe pas de personnes racialisées, avec handicaps, ou transgenres qui examinent les questions critiques liés au racisme, au capacitisme, au sexisme, à l'homophobie ou à la transphobie dans ces communautés. Pire encore, on entend parfois que la «race» n'est pas une préoccupation pour les CFSM, que la race est un concept anglophone importé des États-Unis. On entend également que les CFSM sont des communautés ouvertes et qu'il n'y a de problèmes de racisme, d'homophobie ou de transphobie. Ces énoncés sont faux (voir par ex., Baril, 2019; Bilge, 2015; Bourque et Maillé, 2015; Dalley et Campbell, 2009; Guillaumin, 1992; Huot et al., 2022; Maddibo, 2007, 2021, ce numéro; Schroeter, 2013, 2017; Schroeter et James, 2015; Thésée et Carr, 2014). Dès le début de la planification pour le colloque, nous étions motivés·es par un désir de mettre en valeur la recherche et le militantisme des personnes racialisées et autrement minorisées dans les CFSM mais qui ne se font pas entendre ou n'arrivent pas à obtenir des postes permanents où leurs recherches sont prisées, en raison des dynamiques de pouvoir. Les débats récurrents autour de l'usage du mot en «n» montrent bien d'ailleurs la difficulté qu'ont les personnes racialisées francophones à être prises au sérieux au sein des universités (Gueymard, 2020; Melançon, 2020; Messier, 2023; Nicolas, 2020).

Les méthodologies féministes nous montrent qu'il est important de porter attention à la positionnalité des chercheur·euses (Behar et Gordon, 1995; Brah et Phoenix, 2004; Butler, 2011; Collins, 2016; England, 1994; Gallagher, 2008; hooks, 2015; Noblit et al., 2004). La même valeur est partagée dans les champs des études autochtones (Kovach, 2021; Smith, 2021), de la race (Delgado et Stefancic, 2013; Razack et al., 2010), et du handicap (Crooks *et al.*, 2012; Lavigne, 2007). En relation à la position de classe, elle a aussi fait couler beaucoup d'encre et mené à de nombreuses initiatives au sein du champ d'étude et d'action marxistes (Bourdieu, 2003; Cohen, 2010; Gimenez, 2019; Gramsci, 2021; Raisborough et Jones, 2007; Smith, 1987; Wright, 2006). Malgré son développement plus fourni en langue anglaise, notamment du fait de l'importance des féminismes

noirs, des publications comme celles de Larcher (2023) montrent que la recherche en français s'en occupe de plus en plus. Comme collaborateur·rices avec des subjectivités différentes, nous avons eu à nous occuper des relations de pouvoir inégales qui existent entre nous et au sein de ce projet collaboratif. Deux d'entre nous sommes blanc·hes et le troisième s'identifie comme étant de race mixte. Nous sommes tous cisgenres, dont une femme et deux hommes, et nous sommes tous citoyen·nes canadien·nes et professeur·es universitaires dans des postes permanents. Même s'il y a des différences importantes dans nos vécus et que nos expériences dans la société canadienne et dans le milieu universitaire ne sont pas égales, cette collaboration inclut des personnes avec beaucoup de privilèges, qui ne sont aucunement annulés par la situation minoritaire de la langue française en Saskatchewan ou à l'Université de Regina ou l'anglonormativité. D'ailleurs, cette dernière ne nous affecte que de manière relativement limitée étant donné notre capacité à travailler aussi bien dans une langue officielle que dans l'autre.

En nommant le suprémacisme blanc et le fait que deux de nous sommes blanc·hes, nous souhaitons éviter le piège de recentrer le vécu des personnes blanches au sein des CFSM, s'il est même possible de dire que quelque chose qui n'a jamais perdu le centre peut être «recentré» (Casey, 2022). C'est là une critique commune formulée dans le cadre des études de la blancheur ou «*critical whiteness studies*» : les dispositifs idéologiques du suprémacisme blanc placent les expériences des personnes blanches au centre des normes et attentes ainsi que de l'attention. Une approche critique exige alors que l'expérience de la blancheur des personnes racialisées soit prise en compte pour la compréhension des mécanismes matériels du suprémacisme blanc (Gillborn, 2005; Leonardo, 2002; Blaisdell et Taylor Bullock, 2022).

Pour cette raison, nous voulons partager les discussions que nous avons eues au long de notre collaboration, inspirées de nos collègues et de nos lectures en philosophie et en théorie critique de la race (Bentouhami et Möschel, 2017; Delgado et Stefancic, 2013; Sall et al., 2022). Le désir des codirecteur·rices était de travailler en collaboration avec d'autres collègues pour appuyer et mettre en valeur le travail fait par les personnes autochtones, racialisées, transgenres sans

parler pour d'autres ou prendre plus de place que nécessaire. Au fil de notre collaboration, il y a eu plusieurs moments où nous avons dû nous questionner et négocier nos perspectives différentes et divergentes vis-à-vis certaines questions. Pendant le colloque, Arjun et Sara ont eu des discussions à propos des métaphores utilisées pour décrire les relations entre différents groupes. Comme d'autres ont trouvé lors de collaborations internationales (Jacobson, 2020), nous avons conclu que les métaphores ne sont pas toujours suffisantes pour bien décrire des enjeux complexes ou les relations entre plusieurs groupes différents.

À plusieurs reprises, Jérôme et Sara ont questionné leurs motivations et le rôle qu'ils jouaient au sein du comité de planification. Dans nos discussions à trois à propos de la direction des publications qui allaient donner suite au colloque, nous nous sommes demandé si nous étions les meilleures personnes pour diriger un ouvrage sur la race et la racialisation dans les CFSM. Même si nous croyons qu'il y a un besoin pour un tel ouvrage, nous avons dû réfléchir aux moyens de ne pas utiliser le travail politique, théorique et pédagogique mené par des personnes noires, autochtones et autrement racialisées et ne pas dépolitiser ce travail (Bilge, 2015, 2022), ou encore ne pas nous servir de ces cadres théoriques pour contrôler l'accès aux publications. Nous avons donc privilégié le recours à un cadre théorique et à des traditions de pensée post-coloniales, décoloniales et anti-racistes. Cela implique un travail de transformation de soi et de sa pensée au contact de celles émergeant des traditions autochtones et des critiques du colonialisme canadien qui y sont liées (Kapesh, 2020; Ross-Tremblay, 2020; Néméh-Nombré et Ross-Tremblay, 2020; Néméh-Nombré, 2022), tout autant que de se détourner d'une approche de la diversité centrée sur l'État et sur les majorités privilégiées pour se tourner vers une approche intersectionnelle et anti-oppressive (Crenshaw, 2023; Hill Collins et Bilge, 2023; Bentouhami-Molino, 2015).

Cette approche «puise à la recherche sur les mouvements sociaux, l'écriture activiste, la recherche en travail social, les études décoloniales, la théorie critique de la race et les études féministes intersectionnelles» (Nath et al. 2020; 624) et est explicitement tournée vers la description

et le démantèlement des systèmes de domination. Nous développons ainsi une approche intersectionnelle, comprise comme «une critique de l'essentialisation, l'analyse portant sur des expériences de discrimination et la condition *minoritaire* qui en découle» (Lépinard et Mazouz, 2021 : 31), tout en demeurant soucieux-euses de la manière dont les divers systèmes sont vécus d'une manière unifiée (Bannerji, 2020 : 4-7) ainsi que des luttes qui visent à contrer ces discriminations et systèmes.

Dans cette lignée, pour prévoir le colloque avec nos collaborateur-rices ainsi que cette publication, nous nous sommes assuré-es de revenir sans cesse non seulement à ces auteur-rices, mais tout autant à la co-construction du projet qui eut lieu au fil de nos discussions avec les intervenant-es invité-es (tables rondes, plénières) et aux discussions qui ont eu lieu pendant le colloque.

### **La question des privilèges**

L'étude des privilèges et des marginalisations est avant tout une question d'approfondissement de notre vue des interactions et empiètements entre les personnes, les groupes auxquels elles participent, et les systèmes qui structurent leurs vies et leurs relations interpersonnelles et intersubjectives. Une vue profonde de ces dynamiques prendra ainsi en compte les positions relatives qu'occupent généralement les membres de groupes.

Une position est un tissu fait notamment d'habitudes et d'intentionnalité (comme nous pouvons les voir à partir de la phénoménologie, notamment dans Merleau-Ponty (2005), Beauvoir (1986), Smith (1987) ou Ahmed (2022); de stratégies au sein de champs divers (comme nous la montre l'analyse bourdieusienne); d'associations et d'affinités (qu'elles mènent à la formation d'un groupe social, d'une communauté, ou d'une nation); ainsi que des pratiques et institutions, des représentations et symboles qu'elles portent, et des idéologies qui les sous-tendent (ce que montrent entre autres les études décoloniales et le féminisme, ou encore la théorie critique de la race et les marxismes). Elle n'est donc aucunement une question d'identité, mais est plutôt ce à partir de quoi toute personne se

verra imposer et puisera les éléments de son identité – ce qui lui dira à qui elle peut s'identifier et de qui elle pourra chercher à se distancer.

Toute personne n'est privilégiée qu'en relation à d'autres personnes, et à leurs dépens. Toute personne n'est marginalisée qu'en relation à des institutions et groupes qui se trouvent au centre de la vie sociale, centrées et privilégiées par les pratiques et institutions les plus fréquentes, avec le plus de poids et d'effets. L'intention seule ne peut ni expliquer ni régler ces questions de privilèges et marginalisations. Tandis que chaque personne demeure responsable de ses actes et ne peut en mesurer toutes les conséquences, ce ne sont pas que les personnes se réclamant du «pouvoir blanc» ou «*white power*» qui adoptent des pratiques racistes – et se déclarer et tenter de vivre d'une manière antiraciste n'arrête pas pour autant ces pratiques (Leonardo, 2002, 2013; Lipsitz, 2011; Yancy, 2015).

Une telle perspective ne peut que venir déranger toute conception binaire de la vie politique, sociale et linguistique canadienne. Elle commence dans ces couches de la vie collective que la dualité a tendance à compresser pour ne considérer que les relations entre deux groupes linguistiques d'ailleurs plus ou moins clairement définis – que les questions découlant de la compétition des impérialismes britanniques et français et de leurs continuations au sein de l'État canadien. Elle commence dans ces relations, internes aux groupes, qui disparaissent lorsque l'on parle de «nouveaux arrivants» et de «communautés d'accueil» sans prendre appui sur la grande diversité des parcours et des chances, et sur les différences qui subsistent au sein des communautés d'accueil – où ce sont d'ailleurs souvent les personnes récemment définies comme nouvelles arrivantes qui se chargent d'une grande part de l'accueil (Melançon et al., 2022). Autrement dit, l'étude des positions de privilège et de marginalisation passera en bonne partie par une transformation des récits et l'introduction de nouveaux récits par lesquels se définissent les communautés francophones.

Ainsi la marginalisation est-elle un type d'exclusion là où il n'y a pas d'extérieur au groupe. Dans toute discussion autour de l'inclusion, et donc de l'exclusion qui a déjà lieu et qui pourrait être souhaitée, les communautés francophones se trouvent devant une contradiction. Ou bien elles sont des

communautés *francophones*, où le terme «francophone» renvoie réellement à la capacité et au désir de parler français, et il n'est pas possible d'être exclu-e mais seulement poussé-e aux marges puisqu'on ne peut bien évidemment empêcher une personne de parler français (du moins, pas avec les organismes et institutions dont sont dotées les CFSM). Ou bien elles sont d'abord des communautés, rassemblées autour d'une histoire partagée qui est associée à la langue française mais surtout à un passé français, d'où un ostracisme est possible, d'où la discrimination et la difficulté à établir des relations de respect mutuel peut mener à une auto-exclusion qui est en fait le constat d'une exclusion symbolique et interactionnelle. Il est facile alors de ne voir que les motifs personnels du départ. Parler de marginalisation, en contre-distinction du privilège donné à certaines personnes au sein de ce groupe, c'est refuser de voir dans cette dynamique collective une fonction des choix et des psychologies individuelles; c'est prendre acte de la répétition des mêmes expériences d'une personne à l'autre, d'une situation à l'autre, d'une communauté à une autre.

### **Les privilèges, la marginalisation et la politique de la reconnaissance**

Une telle perspective, qui s'interroge sur les positions et les rapports de force au sein des ordres politique, juridique, économique et culturel, se distingue des discussions autour de la politique de la reconnaissance (voir notamment Charbonneau, 2012). La politique de la reconnaissance fait référence aux modèles normatifs développés par des chercheur-euses pour encadrer la démocratie et développer les droits afférant à la citoyenneté dans des États ouverts à l'immigration et/ou des États où des peuples autochtones ou autres nations minoritaires furent incorporées de force dans l'État-nation. Chacun des trois modèles suivants de la politique de la reconnaissance met l'accent sur certaines des facettes du privilège et de la marginalisation, sans toutefois toucher à tous leurs aspects.

La politique du multiculturalisme (voir Taylor, 2019; Kymlicka, 2017) fait voir l'existence d'axes de privilège et de marginalisation dans des États qui, en toute apparence, devraient déjà permettre de répondre à la dépossession citoyenne et à

l'exclusion par l'institutionnalisation de droits individuels. Ce multiculturalisme affirme que de tels États contiennent et une majorité nationale avec un accès privilégié aux institutions publiques et privées, et un ou plusieurs groupes minoritaires dont les cultures ne sont pas incorporées dans ces institutions et qui conséquemment font face à des barrières importantes quant à leur participation dans les sphères civique, économique et sociale. De ce fait, selon ces théories multiculturalistes, la persistance de la dépossession citoyenne et de l'exclusion dans ces États ne peut trouver remède que dans un jumelage des droits individuels avec des protections différenciées selon les groupes (Abu-Laban et al., 2023).

Le fédéralisme multinational, le fédéralisme plurinational et l'interculturalisme sont trois formes de la politique de la reconnaissance qui ont émergé en partie en réponse au multiculturalisme (Tremblay et Gagnon, 2023). Ils se concentrent sur les axes de privilège et de marginalisation dans des États avec une ou plusieurs minorités nationales présentes sur un territoire précis. D'abord, le fédéralisme multinational se tourne vers les déséquilibres en termes de pouvoir entre la majorité nationale et les minorités nationales et présente un modèle de fédéralisme asymétrique pour remédier à ces déséquilibres (Gagnon 2013; Cardinal 2018). Le fédéralisme plurinational (Tremblay et Gagnon, 2023) reconnaît les déséquilibres dans les relations de pouvoir la majorité nationale, d'une part et, d'autre part, les minorités nationales et les peuples autochtones. Il affirme ainsi la nécessité non seulement d'institutionnaliser un fédéralisme asymétrique, mais également de mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007 et de reconnaître le droit inhérent d'auto-détermination autochtone dans des domaines clés de juridiction. Par contraste, l'interculturalisme (Salée 2020, Bouchard 2011) se veut une politique de la reconnaissance pour les minorités nationales elles-mêmes. Il tente de développer un «vivre ensemble» qui reconnaît tant la marginalisation institutionnelle des minorités nationales au sein de l'État que les privilèges et pouvoirs spécifiques que les minorités nationales détiennent eu égard aux autres minorités vivant sur le même territoire. Il n'en demeure pas moins que son point de départ est une série de caractéristiques (notamment le fait de parler français) qui sont dites partagées (Leroux, 2014; Wright, 2013),

mais ne le sont souvent pas en pratique, hiérarchisant ainsi les caractéristiques ethnoculturelles. Ce n'est pas nouveau : en établissant l'anglais et le français comme langues officielles, l'article 133 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* de 1867 et la *Loi sur les langues officielles* de 1969 (refonte en 1988 et révisée en 2005) en ont fait autant (Haque, 2012).

Malgré leurs contributions à la mise en lumière de la diversité dans les démocraties libérales et à une amorce de réponse aux déséquilibres dans les relations de pouvoir, ces modèles normatifs ont en commun trois carences interreliées. Premièrement, l'accent y est mis avant tout sur la reconnaissance publique de la diversité et ils ont peu à dire à propos des inégalités de race et la persistance du racisme systémique dans les contextes où la reconnaissance des minorités est déjà profondément ancrée (James et Howard, 2021; Thompson 2023). Deuxièmement, ces modèles viennent légitimer l'État et, ce faisant, ne prennent pas en compte les effets délétères de la la citoyenneté sur les peuples autochtones (Green 2007) et ils risquent par ailleurs «de perpétuer un projet de colonialisme d'implantation [*settler-colonial project*] qui repose sur une assurance d'accès et de contrôle du territoire et des ressources» (Nash et al. 2018; 619). L'État canadien n'est ainsi aucunement vu comme un État colonial. Troisièmement, aucun de ces modèles ne tient compte des défis des minorités immigrantes et racialisées au sein des communautés non-territorialisées comme les CFSM.

Ces défis sont évidemment liés à une politique de la reconnaissance propre aux CFSM, qui crée un besoin d'unité afin que les revendications puissent être affirmées d'une seule voix, sans contradictions ou bémols, sans hésitation, avec toute l'assurance d'un groupe qui connaît ses droits et les voit comme évidents. Le besoin de pouvoir s'identifier à une communauté où certain-es ne se reconnaissent plus demeure aussi à l'origine de puissants mécanismes de défense contre le changement et les revendications des groupes minoritaires au sein de la minorité. Après tout, les CFSM que nous connaissons maintenant furent bâties avec une conception bien définie de la vie en commun (Cardinal, 2012).

Cependant, les communautés francophones n'échappent pas aux tendances sociales plus larges, qui

posent autant d'obstacles à une politique qui tienne compte des relations de pouvoir ainsi que de la diversité des origines et des buts individuels et collectifs. D'abord, la montée des mouvements de droite et du populisme, mais aussi l'acceptation grandissante des idées d'extrême-droite et des mouvements qui les portent, posent un obstacle aux attitudes et aux politiques ancrées dans la solidarité et le soutien mutuel. En effet, les politiques de la diversité modernes ont été mises en place vers la fin du vingtième siècle sous des gouvernements de centre-gauche et sous la pression de mouvements de gauche. Par ailleurs, les projets politiques qui cherchent à remédier aux déséquilibres de pouvoir entre les majorités et les minorités tendent à être davantage alignés avec les positions idéologiques qui tendent vers la gauche (Tremblay 2019). Le soutien électoral et l'acceptation passive de ces mouvements de droite signifient qu'une certaine résistance à des projets qui s'en prennent à la marginalisation – en partie parce que l'abolition des privilèges sera vue comme une attaque et une injustice (Hewitt, 2005). Cette montée de la droite peut d'ailleurs être liée à un retournement contre les politiques de la reconnaissance de la fin du vingtième siècle (Chin, 2017).

Ensuite, les réactions tant à la pandémie de COVID-19 qu'aux mesures sanitaires qui l'accompagnèrent ont inclus une montée des attitudes hostiles à l'immigration et une approche des minorités racialisées davantage sécuritaire que tournée vers la coexistence (voir Elias et al 2021, Soutphommasane 2022). Le soupçon envers les groupes désignés comme «autres» est évidemment un grand obstacle au développement de toute politique axée sur la solidarité. Enfin, l'apparition d'un phénomène qui a été décrit comme un recul ou une régression (*backsliding*) de la démocratie (Bermeo 2016) suggère que les normes et institutions démocratiques, qui semblaient pourtant bien implantées, risquent de disparaître. Puisque les chercheur·euses des courants dominants en science politique semblent être dans un accord presque complet que l'érosion des privilèges et la fin de la marginalisation a le plus de chance d'avoir lieu dans le cadre des démocraties libérales (Kymlicka, 2007), un éloignement de la démocratie est sans doute le plus grand nouvel obstacle au développement d'une véritable politique de solidarité au vingt-et-unième siècle. Notons à la fois que cette notion de régression doit être relativisée – et non

parce que des gains auraient été réalisés ou qu'une stabilité aurait prévalu. Tout au contraire, la théorie critique a mis en cause dès le départ la réalité de la démocratie, du fait des contradictions au cœur de sa forme libérale et représentative (Delgado, 1995; Marx, 2006; Horkheimer, 1974; Breugh et Dupuis-Déry, 2009; Caterino et Hansen, 2019; sur l'approche postcoloniale, voir Chandra, 2013), ou noté que la démocratie n'était en fait limitée qu'à une population fort limitée et que même les droits politiques les plus simples comme le droit de vote demeurent incomplètement reconnus et protégés pour plusieurs groupes (Breugh, 2007; Dupuis-Déry, 2013; Ladner et McCrossan, 2007).

### **Les préconditions d'un apprentissage**

De ces limitations dans notre manière de tenir compte de la diversité vient la nécessité de la penser d'une manière qui tienne compte du pouvoir dans l'ensemble des relations et des institutions qui les relaient et les protègent, plutôt que de limiter le pouvoir aux seules sphères étatiques. Pour cela, une boussole est fournie par les récits des personnes marginalisées, que l'analyse peut évidemment venir compléter et complexifier, mais ne peut contredire qu'au risque de perdre l'expérience vécue et la réalité de la marginalisation et des effets des usages violents du pouvoir.

Il reste à voir comment s'ouvrir à une écoute des récits, des demandes et expériences des autres, comment démanteler les obstacles à cette écoute. L'explication de la pertinence d'une vue complexifiée et intersectionnelle des communautés francophones en situation minoritaire peut commencer par un approfondissement de certaines de ses expressions. Tout d'abord, prendre au mot l'idée de francophonie suppose de se défaire des frontières entre les groupes, qui résulterait d'un certain niveau de compétence linguistique ou d'appartenance à l'ensemble «francophone» qui serait par ailleurs strictement impossible à définir. Autrement dit, pour véritablement parler de francophonie et ne pas se servir du mot comme euphémisme pour «d'origine canadienne-française», nous devons nous défaire de l'image duelle des francophones comme endogroupe («*in-group*») face à une série d'exogroupes

(«*out-groups*»). Si le concept de francophonie peut jouer un rôle dans la compréhension mutuelle et le respect des droits ainsi que dans la lutte aux marginalisations et aux inégalités, ce sera dans la reconnaissance de différences mutuelles ainsi que d'interpénétrations et de chevauchement des groupes dont les membres parlent français. Une pédagogie des valeurs est alors possible, où l'engagement, même limité, envers la liberté et l'égalité de chaque personne peut mener à une compréhension des expériences d'autrui en passant par un assouplissement des manières de se représenter sa propre appartenance.

Ensuite, nous pouvons approfondir le concept d'autoréalisation et d'autogouvernance des communautés francophones qui est souvent résumé par la phrase «par et pour». Rejoignant le principe du «rien à propos de nous sans nous» (Charlton, 1998) souvent utilisé par plusieurs groupes minorisés, les francophones font valoir depuis longtemps l'idée que les services et programmes pour leurs communautés doivent être développés et mis en pratique par celles-ci – sans quoi ils ne leur serviront pas et manqueront leurs cibles explicites. Ici des questions de pouvoir au niveau communautaire et étatique se font sentir, la bureaucratie des financements reliant les deux milieux. L'idée de «par et pour» s'énonce aisément, se traduit rapidement vers le *by and for Francophones*, et peut facilement basculer pour faire comprendre à quel point les divers groupes qui se rejoignent par la pratique de la langue française ont également besoin de pouvoir développer et adopter les approches et les projets qui leur conviennent. Mais pour cela, encore une fois, nous devons abandonner la vision binaire qui ne permet pas de voir les diverses communautés et les différences intra-communautaires que le terme de «francophone» vient fédérer. Le privilège est aussi marqué par la capacité à définir qui peut agir pour et par soi-même, la marginalisation, par le fait d'être relégué-e à l'inexistence politique et sociale comme groupe. Les positions de marginalisation au sein des communautés francophones peuvent ainsi se comprendre tant en relation à qui est sujet-te à un argument de type «par et pour», qu'en relation à qui a la véritable capacité institutionnelle de prendre des décisions «par et pour» ces groupes, que ce soit de manière commune et ne serait-ce qu'au niveau des institutions d'envergure limitée que sont les organismes provinciaux et locaux, ou de manière séparée. Une compréhension du privilège

et de la marginalisation peut de la sorte passer par un retour sur une expression et un concept bien connus et compris, retour qui est aussi retournement vers soi-même de la critique et de l'exigence que porte le concept.

On voit par exemple depuis quelques années la montée de mouvements de contestation et d'affirmation centrée sur la diversité sexuelle et de genre au sein des communautés francophones. À partir de la séparation de la communauté francophone par le biais de la discrimination et de la haine ainsi que d'un refus d'agentivité, des réseaux et organismes se sont institués qui ont permis de développer des programmes de petite envergure ainsi que des programmes au sein d'organismes plus importants.

Au sein des communautés francophones, une approche *par et pour* les communautés de la diversité sexuelle et de genre se développe depuis au moins une décennie, notamment avec la création de l'organisme Francoqueer en Ontario, puis dans l'Ouest, avec Francoqueer de l'Ouest en Alberta, le Collectif LGBTQ\* du Manitoba dont des représentant-es et allié-es sont intervenu-es au colloque et, plus récemment, par le projet Fransasqueer et l'initiative *En toute fierté* en Saskatchewan. L'une des personnes au cœur du projet Fransasqueer, Jacq Brasseur, a par ailleurs pu faire une intervention lors du colloque qui a mené à cette publication. Cette intervention, revue et augmentée, est présentée dans ce numéro. Iel y montre et témoigne tant de la fluidité des genres que de celle des langues, revenant sur son parcours en relation au français et aux communautés francophones, au point où iel est reconnu comme leader au sein des communautés 2ELGBTQIA+ et fransaskoise. Dans ce retour sur une expérience vécue où l'expérience et la réflexion sont enrichie par une fréquentation de la recherche et par une approche pédagogique et de soutien, Brasseur nous offre le genre de récit que, en tant que francophones de parcours différenciés les uns des autres, nous nous devons d'apprendre à écouter, dont nous nous devons d'apprendre à apprendre.

### **Présentation des articles**

Dans ce même esprit, et reprenant l'impulsion du

colloque, nous ouvrons ce numéro avec une transcription des interventions de Norman Fleury, adaptée par l'auteur. Fort d'une vie passée à défendre la langue mitchif et la nation métisse, tout en maintenant un contact avec les communautés francophones, Fleury revient sur les relations entre Métis et francophones. Cette réflexion lui permet de transmettre certaines connaissances nécessaires à l'établissement de meilleures relations, d'effectuer certains rapprochements, mais également de rappeler la distance qui sépare les Métis comme peuple autochtone et les francophones comme membres d'un peuple colonisateur. Nous profitons de l'occasion pour répéter notre grand *maarsi* à Norman pour ses interventions et pour avoir lancé le colloque dans cette direction. Les textes de Fleury et Brassard servent ainsi à ouvrir ce numéro à partir des marges même dont il s'agit de rendre compte. Le premier dossier place les CFSM face aux marginalisations qui existent en leur sein – et les articles répondent déjà au défi qu'ils lancent aux communautés. Cindy Gaudet et Hannah Bouvier développent une perspective métisse et féministe et le concept de *wahkohtowin* (parenté et relationnalité) pour étudier les liens à la nation métisse de Marie-Anne Gaboury, première femme blanche et francophone dans l'Ouest. Elles offrent un récit qui vient déplacer les grands récits sur la colonisation et défaire l'isolement de Gaboury des femmes du territoire et des résistances. En parallèle à cette décolonisation des savoirs, l'article d'Amal Madibbo présente une réflexion théorique sur la francophonie et la décolonisation en relation à l'esclavage des Noirs et du racisme anti-noir qui persiste aujourd'hui. L'autrice explique ainsi une autre manière dont la francophonie canadienne se trouve liée à la francophonie mondiale. Montrant comment les mythes fondateurs du Canada reprennent et perpétuent ce racisme, elle suggère certaines tâches pour l'antiracisme et la décolonisation en ligne avec les exigences formulées lors des manifestations «les vies noires comptent» (*Black Lives Matter*).

Ces retours sur l'histoire et sur le présent des communautés francophones en situation minoritaire incluent ainsi une vue de leurs problématiques actuelles. Henri Biahé et Marie-Diane Clarke reviennent sur la manière dont la Troupe du jour, troupe de théâtre fransaskoise, prend acte des demandes et luttes pour l'inclusion et la participation. Se rapprochant de la perspective d'acteur·rices communautaires, ils offrent ainsi

un modèle qui, sans prétendre être parfait, présente néanmoins un chemin qui pourra orienter d'autres efforts. Enfin, la contribution de Jérôme Melançon, ancrée dans la philosophie de l'histoire, s'appuie sur les travaux de Joyce Green et Himani Bannerji pour partager un cadre conceptuel permettant de rendre compte de la réalité des processus de colonisation et de racialisation en mouvement dans les CFSM. L'auteur cherche ici à montrer que malgré l'oppression et la domination dont les communautés francophones ont fait l'expérience, elles n'en demeurent pas moins dans une position de privilège et bénéficient des dynamiques coloniales et de race.

Un second dossier, portant sur l'enseignement francophone en contexte de marginalisation, reprend les mêmes thématiques. Les directrices de ce dossier mettent elles-mêmes en évidence les enjeux propres à l'enseignement dans leur texte de présentation. Le numéro se clôt avec une note de recherche par Véronique Mireault, où l'autrice prend acte des questionnements qui sillonnent ce numéro pour revenir sur l'histoire de la communauté fransaskoise de Gravelbourg. Elle y développe une lecture de l'histoire où la présence francophone n'est pas seulement un projet ou un évènement en soi, mais dépend également directement de la dépossession des terres des peuples autochtones et de la séparation des enfants de leurs parents. Cet article illustre le programme de recherche qui se dessine en creux de la réflexion qui anime les auteur·rices de ce numéro ainsi que les autres participant·es du colloque dont il est issu.

### **Avant de conclure**

En réunissant ces articles et en offrant cette réflexion entourée de plusieurs points de repères, nous espérons avant tout reprendre et élargir une question : quelles minorisations et marginalisations ont lieu au sein des communautés francophones en milieu minoritaire? De là suivent encore une série d'interrogations qui pourront propulser tant la recherche universitaire que la recherche concrète d'un autre vivre-ensemble. Qui profite de ces marginalisations, peut-être même

sans s'en rendre compte? Comment peut-on mieux entendre les récits d'expérience de marginalisation? Comment les récits fondateurs des CFMS contribuent-ils à nous empêcher de les entendre? Quelles luttes portent quelles revendications? Comment transformer les organismes communautaires et l'institution qui a toujours été au centre de la vie et de la vitalité des communautés, à savoir l'école?

Ces retours sur l'histoire et sur les pratiques actuelles se veulent certes critiques, mais également des contributions à la vie collective en français. Lépinard et Mazouz suggèrent que les approches fondées sur l'intersectionnalité permettent «de construire du commun sans avoir à passer par une abstraction des différences.» (2021, 65) Contre l'homogénéité ou l'imposition de normes, ce numéro sur les marginalisations, les dynamiques de pouvoir et les contestations dans les francophonies canadiennes vise justement à présenter quelques outils qui permettront, nous l'espérons, la construction de nouvelles vies en commun et en communauté.

## NOTES

1. D'autres études, portant sur la littérature, et dont les résultats furent partagés pendant le colloque, seront publiées dans le vol. 27, n° 2 (été 2023) de la revue *@analyses*. Des projets encore à mener sont liés aux questions discutées lors du colloque, notamment autour de la question des différences de classe ou encore du capacitisme et du handicap.

## BIBLIOGRAPHIE

- AHMED, Sara (2022) *Phénoménologie queer. Orientations, objets et autres*, Montréal, Rue Dorion, 320 p.
- ABU-LABAN, Yasmeen, GAGNON, Alain-G., et TREMBLAY, Arjun (dirs.) (2023) *Assessing Multiculturalism in Global Comparative Perspective. A New Politics of Diversity for the 21st Century?*, New York, Routledge, 348 p.
- BANNERJI, Himani (2020) *The Ideological Condition. Selected Essays on History, Race and Gender*, Chicago, Haymarket Press, 797 p.
- BEAUVOIR, Simone de (1986) *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 2 vol., 409 et 654 p.
- BEHAR, Ruth et GORDON, Deborah. A. (dir.) (1995) *Women writing culture*, Oakland, University of California Press, 470 p.
- BENTHOUAMI, Hourya, et MÖESCHEL, Mathias (2017) *Critical race theory : Une introduction aux grands textes fondateurs*, Paris, Dalloz, 506 p.
- BENTOUHAMI-MOLINO, Hourya (2015) *Race, cultures, identités. Une approche féministe et postcoloniale*, Paris, Presses Universitaires de France, 176 p.
- BILGE, Selma et HILL COLLINS, Patricia (2023) *Intersectionnalité. Une introduction*, Paris, Amsterdam éditions, 288 p.

- BLAISDELL, Benjamin et TAYLOR BULLOCK, Ronda (2022) «White imagination, Black reality : Recentring critical race theory in critical whiteness studies», *International Journal of Qualitative Studies in Education*, n° 1-9.  
<https://doi.org/10.1080/09518398.2022.2025484>
- BOURDIEU, Pierre (2003) *Méditations pascaliennes*, Paris, Gallimard, 397 p.
- BRAH Avtar et PHOENIX, Ann (2004) «Ain't I A Woman ? Revisiting Intersectionality», *Journal of International Women's Studies*, vol. 5, n° 3, p. 75-86.
- BREAUGH, Martin (2007) *L'expérience plébéienne. Une histoire discontinuée de la liberté politique*, Paris, Payot, 406 p.
- BREAUGH, Martin et DUPUIS-DÉRY, Francis (dirs.) (2009), *La démocratie au-delà du libéralisme. Perspectives critiques*, Montréal, Athéna Éditions, 197 p.
- BUTLER, Judith (2011). *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*. Routledge.
- CARDINAL, Linda (2012) «L'identité en débat : repères et perspectives pour l'étude du Canada français», *Revue internationale d'études canadiennes*, n° 45-46, p. 55-68.
- CASEY, Zachary A. (2022) «Whiteness has never left the center», *International Journal of Qualitative Studies in Education*, n° 1-8.  
<https://doi.org/10.1080/09518398.2022.2025477>
- CATERINO, Brian et HANSEN, Phillip (2019) *Critical Theory, Democracy, and the Challenge of Neoliberalism*, Toronto, University of Toronto Press, 345 p.
- CHANDRA, Uday (2013) «The Case for a Postcolonial Approach to the Study of Politics», *New Political Science*, vol. 35, n° 3, p. 479-491.
- CHARBONNEAU, François (2012) «L'avenir des minorités francophones du Canada après la reconnaissance», *International Journal of Canadian Studies*, n° 45-46, p. 163-186.

- CHARLTON, James I. (1998) *Nothing about Us without Us: Disability Oppression and Empowerment*, Berkeley, University of California Press, 215 p.
- CHIN, Rita (2017) *The Crisis of Multiculturalism in Europe: A History*. Princeton, Princeton University Press, 363 p.
- COHEN, Gerald Allan (2010) *Si tu es pour l'égalité, pourquoi es-tu si riche?*, Paris, Hermann, 394 p.
- COLLINS, Patricia Hill (2016) *La pensée féministe noire. Savoir, conscience et politique de l'empowerment*, Montréal, Remue-Ménage, 480 p.
- CRENSHAW, Kimberlé (2023) *Intersectionnalité*, Paris, Payot, 224 p.
- CROOKS, Valorie A., OWEN, Michelle et STONE, Sharon-Dale (2012) «Creating a (More) Reflexive Canadian Disability Studies: Our Team's Account», *Canadian Journal of Disability Studies*, vol. 1, n° 3, p. 45-65.
- DELGADO, Richard (dir.) (1995) *Critical race theory: The cutting edge*, Philadelphie, Temple University Press, 592 p.
- DELGADO, Richard et STEFANCIC, Jean (dir.) (2013) *Critical race theory : The cutting edge*, troisième édition, Philadelphie, Temple University Press, 856 p.
- DUPUIS-DÉRY, Francis (2013) *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux, 450 p.
- ENGLAND Kim V. L. (1994) «Getting Personal: Reflexivity, Positionality, and Feminist Research», *The Professional Geographer*, vol. 46, n° 1, p. 80-89.
- GALLAGHER, Kathleen (dir.) (2008) *The methodological dilemma: Creative, critical, and collaborative approaches to qualitative research*. London, Routledge, 288 p.
- GUEYMARD, Ismaël (2020). «Deux cultures, deux visions de l'antiracisme», *Le Devoir*, 29 octobre, p. 4.

- GIMENEZ, Martha (2019) «Women, Class, and Identity Politics. Reflections on Feminism and Its Future», *Monthly Review*, 1er septembre. En ligne: <https://monthlyreview.org/2019/09/01/women-class-and-identity-politics/>
- GILLBORN, David (2005) «Education policy as an act of white supremacy : Whiteness, critical race theory and education reform», *Journal of Education Policy*, vol. 20, n° 4, p. 485-505.
- GRAMSCI, Antonio (2021) *Cahiers de Prison. Anthologie*, Paris, Gallimard, 800 p.
- HAQUE, Eve (2012) *Multiculturalism within a bilingual framework: Language, race and belonging in Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 288 p.
- HEWITT, Roger (2005) *White Backlash and the Politics of Multiculturalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 171 p.
- HORKHEIMER, Max (1974) *Éclipse de la raison, Suivi de Raison et conservation de soi*, Paris, Payot, 236 p.
- HOOKS, bell (2015) *Ne suis-je pas une femme? Femmes noires et féminisme*, Paris, Cambourakis, 304 p.
- HUOT, Suzanne et al. (2022) «L'intégration des immigrants et des réfugiés d'expression française dans le grand Vancouver : La nécessité de bâtir des espaces inclusifs», dans LÉGER, Rémi et BRISSON, Geneviève (dir.) *La francophonie de la Colombie-Britannique : Éducation, diversité, identités*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p 107-126.
- JAMES, Carl E. et HOWARD, Philip. S. S. (2021) «Multiculturalism, Multicultural Education, and Racialized Students in Canada», dans JORNITZ, Sieglinde et PARREIDA DO AMARAL, Marcelo (dir.) *The Education Systems of the Americas*, Dordrecht, Springer International Publishing, p. 1-14.
- KAPESH, An Antane (2020) *Qu'as-tu fait de mon pays? Tanite nene etutamin nitassi?*, Montréal, Mémoire d'encrier, 90 p.

- KOVACH, Margaret (2021) *Indigenous Methodologies: Characteristics, Conversations, and Contexts*, Toronto, University of Toronto Press, 313 p.
- KYMLICKA, Will (2007) *Multicultural Odysseys. Navigating the New International Politics of Diversity*, Oxford, Oxford University Press, 374 p.
- KYMLICKA, Will (2017) *La citoyenneté multiculturelle*, Montréal, Boréal, 360 p.
- LADNER, Kiera L. et MCCROSSAN, Michael (2007) *The Electoral Participation of Aboriginal People*, Ottawa, Elections Canada, 48 p. En ligne : <https://publications.gc.ca/site/eng/460005/publication.html>
- LARCHER, Silyane (2023), «Positionnalités des chercheur·e·s minoritaires. Connaître les mondes sociaux, entre rapports de pouvoir et mythe de l'objectivité», *Raisons politiques*, n° 89, p. 5-24.
- LAVIGNE, Chantal (2007) «Analyse qualitative du rapport du chercheur à son objet, le handicap: Le chercheur impliqué dans une situation de handicap et travaillant sur le handicap, est-il un chercheur handicapé?», *Recherches qualitatives*, Hors-série n° 3, p. 76-97.
- LEONARDO, Zeus (2002) «The Souls of White Folk: Critical pedagogy, whiteness studies, and globalization discourse», *Race Ethnicity and Education*, vol 5, n° 1, p. 29-50.
- LEONARDO, Zeus (2013) *Race frameworks : A multidimensional theory of racism and education*, New York, Teachers College Press, 200 p.
- LÉPINARD, Éléonore, et MAZOUZ, Sarah (2021) *Pour l'intersectionnalité*, Paris, Anamosa, 71 p.
- LEROUX, Darryl (2014) «Entrenching Euro-Settlerism : Multiculturalism and the Politics of Nationalism in Québec», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 46, n° 2, p. 133-139.

LIPSITZ, George (2011) *How racism takes place*, Philadelphie, Temple University Press, 320 p.

MARX, Karl (2006) *Sur la Question juive*, Paris, La Fabrique, 160 p.

MELANÇON, Jérôme (2020) «Ce qu'on fait quand on utilise le "mot en n"», *Francopresse*, 10 novembre.  
En ligne: <https://www.francopresse.ca/opinions/libre-opinion/ce-quon-fait-quand-on-utilise-le-mot-en-n-18688511375ef2fea80ac0c409073ad0>

MELANÇON, Jérôme, KIKULWE, Daniel et AKINPELU, Michael (2022) «De l'ajustement à la participation : Les nouveaux arrivants en contexte francophone minoritaire en Saskatchewan», *Canadian Ethnic Studies*, vol 54, n° 1, p. 81-104.

MERLEAU-PONTY, Maurice (2005) *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 537 p.

MESSIER, François (2023) «"Mot en n" : Radio-Canada s'excuse mais porte la décision du CRTC en appel», *Radio-Canada*, 13 juillet.  
En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1897763/reponse-src-decision-crtc-mot-en-n>

NÉMEH-NOMBRÉ, Philippe, et ROSS-TREMBLAY, Pierrot (2020), «Les héritiers de l'oubli: autour de *Thou Shalt Forget* avec Pierrot Ross-Tremblay», *HistoireEngagée.ca*, 26 mai. En ligne: <https://histoireengagee.ca/les-heritiers-de-loubli-autour-de-thou-shalt-forget-avec-pierrot-ross-tremblay/>

NÉMEH-NOMBRÉ, Philippe (2022) *Seize temps noirs pour apprendre à dire kuei*, Montréal, Mémoire d'encrier, 120 p.

NICOLAS, Émilie (2020). «Comment te faire confiance avec cette arme sans me fatiguer», *Le Devoir*, 21 octobre. En ligne : <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/588151/comment-te-faire-confiance-avec-cette-arme-sans-me-fatiguer>

- NOBLIT, George W., FLORES, Susana. Y. et MURILLO, Enrique G. (dir.) (2004) *Postcritical ethnography : Reinscribing critique*, New York, Hampton Press, 416 p.
- RAISBOROUGH, Jayne et JONES, Dawn S. (2007) «Enduring Echoes: Feminism, Marxism, and the Reflexive Intellectual», dans BATES, David (dir.), *Marxism, Intellectual and Politics*, Londres, Palgrave Macmillan, p. 221-238.
- RAZACK, Sherene, SMITH, Malinda et THOBANI, Sunera (dir.) (2010) *States of race : Critical race feminism for the 21st century*, Toronto, Between the Lines, 248 p.
- ROSS-TREMBLAY, Pierrot (2020), *Thou Shalt Forget: Indigenous Sovereignty, Resistance and the Production of Cultural Oblivion in Canada*, Chicago, University of Chicago Press, 312 p.
- SALL, Leyla, ZELLAMA, Faiçal, PIQUEMAL, Nathalie et HUOT, Suzanne (2022) «La théorie critique de la race, un outil de lecture des relations ambiguës entre les communautés francophones en situation minoritaire et leurs immigrants noirs francophones», *Canadian Review of Sociology*, vol. 59, n° 4, p. 525-543.
- SCHROETER, Sara (2013) «“The way it works” doesn’t: Theatre of the Oppressed as Critical Pedagogy and Counternarrative», *Revue canadienne de l’éducation*, vol. 36, n° 4, p. 394-415.
- SCHROETER, Sara (2017) *Difference at play: An ethnography of discourse and drama in multiracial classrooms in a Francophone minority language school*, Thèse de doctorat, Vancouver, University of British Columbia, 250 p.
- SCHROETER, Sara, et JAMES, Carl Everton (2015) «“We’re here because we’re Black”: The schooling experiences of French-speaking African-Canadian students with refugee backgrounds», *Race Ethnicity and Education*, vol. 18, n° 1, p. 20-39.
- SMITH, Dorothy E. (1987) *The Everyday World as Problematic: A Feminist Sociology*, Boston, Northeastern University Press, 244 p.

- SMITH, Linda Tuhiwai (2021), *Decolonizing methodologies: Research and Indigenous Peoples*, troisième édition, London, Bloomsbury, 344 p.
- TAYLOR, Charles (2019) *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 208 p.
- TREMBLAY, Arjun, et GAGNON, Alain-G. (2023). «Multinational, multicultural, intercultural, and plurinational federalism», dans KINCAID, John et LECKRONE, J. (dirs.) *Teaching Federalism*, Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing, p. 141-153.
- THOMPSON, Debra (2023) «Black Lives Matter, Social Justice, and the Limits of Multiculturalism», dans ABU-LABAN, Yasmeen, GAGNON, Alain-G. et TREMBLAY, Arjun Tremblay (dir.) *Assessing Multiculturalism in Global Comparative Perspective: A New Politics of Diversity for the 21<sup>st</sup> Century?*, London, Routledge, p. 223-236.
- WRIGHT, Erik Olin (2006) «Falling into Marxism, Choosing to Stay», dans SICA, Alan, et TURNER, Stephen (dirs.) *The Disobedient Generation: Social Theorists in the 1960s*, Chicago, University of Chicago Press, p. 325-349.
- WRIGHT, Handle Keshope (2013) «The Awkwardness of the M word: Canadian multiculturalism after the death of multiculturalism», Vancouver, University of British Columbia, 28 mai. En ligne: [http:// ikblc.ubc.ca/handelwright/](http://ikblc.ubc.ca/handelwright/)
- YANCY, George (2015) «Dear White America», *The New York Times*, 24 décembre.